



L'avenir du foyer menacé !!!

Nouvelles informations ...où en sommes nous ?

Après avoir reçu une délégation de responsables des 23 associations le 15 janvier le maire de Brest a écrit ses nouvelles intentions :

- ⇒ Réduction de 1,8 % des moyens de base pour l'année 2016,
- ⇒ Mutualisation de certaines fonctions des équipements de quartier,
- ⇒ Maintien du principe de la forfaitisation des coûts de postes « Il ne nous est pas possible de renoncer à ce principe »,
- ⇒ Les accueils de loisirs périscolaires et TAP ne sont pas concernés par la réduction précitée. (Pour 2016 au moins, mais ils sont dans tous les cas impactés dès 2016)

L'analyse des responsables du Foyer :

Après avoir reculé lors du conseil municipal de décembre (pas d'effet rétroactif sur 2015), le maire concède que la réduction des subventions soit portée à 1,8 % pour cette année 2016 mais maintient tous les autres points sans préciser ce que seront les évolutions au cours des prochaines années. Il précise toutefois qu'à l'avenir les dotations de l'Etat seront encore en baisse. De combien ? Les associations seront elles la variable d'ajustement ?

Nous ne pouvons supporter la forfaitisation des coûts de postes car cela entraînerait au fil des années un écart de plus en plus important entre la subvention et le coût réel de l'emploi. Nous n'avons aucune indication sur ce que peut être la mutualisation (nous nous interrogeons d'ailleurs sur ce que cela signifie pour les élus eux même !). La réduction ne concerne pas les aides au secteur périscolaire pour l'année 2016. C'est une bonne nouvelle ... pour la présente année...

Avec les 22 autres associations brestoises nous avons réitéré notre exigence d'entrer en discussion pour les futures conventions portant sur la période 2017/2020.

Au 28 janvier, aucune association n'a été contactée par les représentants de la collectivité. Nous n'avons toujours pas d'information sur la méthode envisagée pour la construction de ces nouvelles relations contractuelles. Pourtant le Maire insistait sur l'urgence d'un travail en amont du conseil municipal du 10 mars prochain.

Le Comité Directeur du Foyer Laïque vient d'adresser un courrier au maire lui signifiant clairement que sans un accord précis avant la fin de l'année scolaire, il n'assurerait plus la mission de service public qu'il effectue pour le compte de la ville dans les écoles de Kerisbian et de Jacques KERHOAS.

**Nous dénonçons la méthode employée par les élus !
Nous voulons une concertation rapide.**

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Le Comité Directeur du Foyer Laïque

Pour en savoir plus : sur le site internet du Foyer un document est disponible
« Pour bien comprendre où nous en sommes avec la ville e Brest »